

Arrêté de la DACS du 1^{er} octobre 2008 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0823266A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 822-7 du code de commerce;

Vu l'article R. 822-35 du code de commerce;

Vu l'arrêté du 19 avril 2004 portant désignation du magistrat chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nîmes;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Nîmes, en date du 16 septembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Véronique Compan, substitut du procureur général près la cour d'appel de Nîmes, est désignée pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de ladite cour, en qualité de titulaire, en remplacement de Mme Patricia Lafarie.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2008.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN